

LE 11 JANVIER EN DIRECT DU MINISTÈRE

L'État s'engage

LE SNCTA ACCUEILLE AVEC SATISFACTION LES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE LA DÉCLARATION FAITE AUJOURD'HUI PAR LE MINISTRE POUR CADRER LE PROTOCOLE 2010.

Le gouvernement annonce officiellement sa volonté de **construire un modèle de service public européen**. Il tourne ainsi le dos à la compétition. Pour cela, il choisit résolument le **modèle d'intégration des services de navigation aérienne pour le FABEC**.

Il adosse à cette ambition politique des **garanties sociales fondamentales** pour les personnels :

- La garantie du service public ;
- L'unité de la chaîne de sécurité du sol à illimité ;
- Le dialogue social ;
- Le maintien d'un statut de fonctionnaire d'Etat (garantissant entre autre la sécurité de l'emploi) ;
- Un statut unifié pour les personnels du FABEC à rédiger;
- Des procédures de détachement ou de mise à disposition ;
- Un recrutement et une formation de haut niveau à étendre ;
- La mobilité préservée ;
- Le travail en équipe ;
- ...

Les 2 ans du protocole serviront donc à construire une Europe sociale et opérationnelle. Le ministre propose un dialogue social renforcé en précisant que le travail sera « *réalisé et validé par les personnels et les partenaires sociaux* ». Cet élément, capital pour le SNCTA, garantit aux personnels de pouvoir écrire leur avenir et le décider.

Le ministre annonce aussi le **retrait de l'EPA** et une **application mesurée de la baisse des effectifs** imposée par la RGPP à la DGAC.

Le SNCTA rappelle néanmoins qu'il ne sacrifiera aucune de ses valeurs sur l'autel de la construction européenne et restera vigilant dans la mise en œuvre qui sera faite des divers aspects de ces décisions.

Que ces engagements soient le fruit de la réflexion approfondie du gouvernement, de la concertation, ou du travail des syndicats, importe peu aujourd'hui. L'essentiel tient dans ce **premier pas important** pour tous les personnels, qui œuvrent de diverses manières pour défendre au mieux leurs intérêts au sein de la navigation aérienne.

**L'EPA est retiré, La RGPP est ajustée,
L'ambition d'un Service Public européen est affirmée,
Le SNCTA confirme qu'il n'appelle pas à la grève**